



## INDÉSIRABLES ET IMBRIQUÉS, EMBALLAGES NON RECYCLÉS !

Mis en ligne le 30 août 2022

La quantité d'emballages collectés est en augmentation de 20% par rapport à 2020. On observe aussi une augmentation de déchets indésirables dans ces sacs jaunes dédiés aux emballages : mouchoirs papiers, essuie-tout, protections sanitaires, qui eux devraient être mis dans le bac gris.

Les imbriqués non plus ne sont pas les bienvenus dans le sac jaune. On appelle imbriqués les emballages emboîtés les uns dans les autres, qu'ils soient constitués de matériaux différents ou du même matériau.

Pour le plastique par exemple, il se répartit en plusieurs résines qu'il faut séparer pour pouvoir les identifier, une démarche trop coûteuse pour être réalisée. C'est pourquoi au centre de tri, les imbriqués sont mis systématiquement en erreur de tri et ne sont pas valorisés.

Aussi pour optimiser la revalorisation de nos emballages, on les dépose un à un, en vrac dans le sac jaune sans les emboîter !

Pour mieux comprendre comment marche un centre de tri, visionnez la vidéo ci-dessous.



≡ RETOUR À LA LISTE



**Mairie de Nort-sur-Erdre**

30 rue Aristide Briand  
44390 Nort-sur-Erdre

☎ 02 51 12 00 70

📞 CONTACTEZ-NOUS

**Horaires :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

**mercredi, samedi**

8h30 à 12h